

19 mar 2004 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 19 mars 2004

## Régie des Bâtiments : location d'immeubles

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a autorisé la prise en location, via la Régie des Bâtiments, de plusieurs surfaces.

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a autorisé la prise en location, via la Régie des Bâtiments, de plusieurs surfaces.

Il s'agit de la prise en location de :- la partie de l'immeuble sis rue Hostert 33, à Eupen, pour les besoins du Tribunal de 1re instance ;- une partie de l'immeuble sis rue Saint-Gilles 90c, à Liège, pour les besoins du SPF Justice ;- une partie de l'immeuble sis avenue Frère-Orban 24-26, à Liège, pour les besoins du Tribunal de 1re instance ;- 1.600,25 m<sup>2</sup> de bureaux et archives ainsi que 30 emplacements de parkings, sis route de Hannut 4, à Bouge, pour les besoins de l'Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire (AFSCA) ;- 2574,46 m<sup>2</sup> d'espace de bureaux dans le bâtiment situé Albert I-laan 122, à Bruges, et 54 emplacements de parking, pour les besoins de l'Unité provinciale de Contrôle de Flandre occidentale de l'AFSCA ;- une partie de 940 m<sup>2</sup> du bâtiment sis rue de Namur 48, à Bruxelles et une partie du bâtiment sis rue Bréderode 9, à Bruxelles pour les besoins d'extension en personnel du service du Protocole et en matériel, du SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au développement ;- les bâtiments C et D du complexe appelé " Portes de l'Europe ", à Nivelles, pour les besoins de la Police fédérale.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes  
Rue des Petits Carmes15  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 85 91  
<http://www.diplomatie.be>